



La solution complète pour la santé auditive des professionnels exposés au bruit



COTRAL : des prestations à vos mesures

Préservez votre audition grâce à la combinaison de protections moulées performantes et de prestations de service à valeur ajoutée.

Bilan = des professionnels protégés à 100%.

Parce que nous veillons à la compétence de nos hommes, à l'efficacité de nos protections et à la qualité de nos prestations, avec la solution auditive COTRAL, vous êtes assurés que tout est mis en oeuvre pour protéger efficacement vos collaborateurs travaillant dans le bruit.

Pour 5 vous essentiels

- Un réseau de Techniciens de Prévention pour répondre à vos besoins, directement sur votre site.
- Des services sur mesure : la boîte à outils du management de la santé auditive AUDITOOLS.
- Le suivi de votre parc de protections sur votre espace client personnalisé.
- L'adaptation des protections auditives à chaque salarié exposé au bruit : choix du modèle, de la matière, du filtre acoustique, des options.
- L'information et la sensibilisation des salariés au risque bruit lors des prises d'empreintes.

Les facteurs clés de réussite de la solution COTRAL.....

Pourquoi 16 364 entreprises nous font confiance ? (01/06/11)

Parce qu'il ne suffit pas d'avoir de bons protecteurs pour réussir sa prévention des risques auditifs, nous nous attachons à vous fournir des prestations de service qui garantissent **la mise en place efficace des protections COTRAL, l'engagement de vos salariés et le suivi des équipements** pendant les 5 années de garantie.

La solution COTRAL, ce sont aussi des supports d'information sur la mise en place des protections auditives et des outils de communication pour motiver les salariés à préserver leur santé auditive **100% du temps d'exposition au bruit.**



COTRAL, l'efficacité d'une relation 100% orientée vers votre satisfaction





Face aux risques du bruit, pourquoi choisir la solution COTRAL ?

Les prises

d'empreintes auriculaires réalisées par le Technicien de Prévention

Les Techniciens de Prévention COTRAL sont formés à la prise d'empreintes par **des experts diplômés du British Society of Audiology (BSA)**.

Ils bénéficient de 4 semaines de formation (dont l'apprentissage à l'acte technique et la réalisation de prises d'empreintes en conditions réelles). Cette formation initiale est validée par un examen final puis agrémentée de modules de perfectionnement 4 fois/an.

Un **protocole qualité** est suivi pour réaliser des prises d'empreintes en toute sécurité : otoscopie, protection du tympan... Les contre-indications à la prise d'empreintes sont respectées : bouchons de cérumen, otites...

80% des rendez-vous du Technicien de Prévention sont consacrés aux prises d'empreintes, soit plus de 2000 équipements par an.

1 Une équipe **proche de vous**

Un réseau de proximité

Les **Techniciens de Prévention COTRAL** vous soutiennent dans la gestion de votre risque bruit. Ils effectuent les prises d'empreintes auriculaires nécessaires à la fabrication des protections, **directement sur votre site**, en respectant un protocole qualité très stricte.

Experts en prévention, ils sensibiliseront votre personnel à la nécessité de se protéger des effets néfastes du bruit.



Une équipe à votre écoute

Quels que soient vos besoins, vous pouvez nous contacter au **+33 (0)2 31 69 36 36** ou par email : serviceclient@cotral.com

Pour le suivi de vos protections COTRAL, le service après vente est disponible de **8h15 à 17h du lundi au vendredi au +33 (0)2 31 69 05 13**. Vous avez aussi la possibilité d'enregistrer votre demande sur votre espace client sur www.cotral.com.

Votre espace client personnalisé sur www.cotral.com

Pour que la gestion de vos protections COTRAL se fasse le plus simplement et rapidement possible, vous accédez à **vos commandes et à la liste des personnes équipées** en quelques clics.





Sélection du filtre acoustique selon la méthode ATAG+

La méthode ATAG+, développée par le Laboratoire COTRAL, permet de sélectionner le filtre acoustique qui sera le plus approprié à chaque personne. Cette application, unique, prend en considération :

- le volume et le type de bruit
- l'habitude de port de l'utilisateur
- le type de protections utilisées auparavant
- le besoin de communication
- les pertes auditives déjà constatées.

Il est essentiel que la protection réduise le bruit en dessous des seuils réglementaires sans que l'affaiblissement soit excessivement élevé. Il ne faut pas négliger l'importance de la communication et la nécessité d'entendre des signaux d'avertissement.

Source : Norme EN 458

2 Parce que vos besoins sont uniques, nous nous adaptons...



... à vos contraintes de productivité

Les prises d'empreintes **sur votre site** sont réalisées **selon vos disponibilités**.

Objectif : sensibiliser vos salariés et effectuer les prises d'empreintes sans perturber votre organisation.

... à chacun de vos collaborateurs

Parce que chaque salarié a un passif auditif, une sensibilité et des contraintes professionnelles différentes, les protections sont **totale**ment personnalisées.

Des options sont proposées :

protections avec ou sans poignée, bille électromagnétique de détection, kit de communication...



... à votre environnement

Les besoins d'atténuation du bruit et de communication varient d'un salarié à l'autre. C'est pourquoi nous sélectionnons **un filtre acoustique** pour chacun de vos collaborateurs parmi les 18 disponibles avec notre gamme de protections.

Des sensibilisations et des formations personnalisées

Pour motiver vos collaborateurs à **se protéger 100 % du temps d'exposition** au bruit, les sensibilisations sont agrémentées, à votre demande, de photos et de relevés sonométriques correspondant à votre environnement.





La certification ISO 9001 : 2008

Le Laboratoire COTRAL est certifié ISO 9001 depuis 2006.

Soucieux de votre satisfaction, que vous soyez responsable du dossier sécurité des entreprises, salarié équipé ou partenaire de santé, le Laboratoire COTRAL s'est engagé dans une démarche qualité dont le périmètre d'application s'étend de la prise d'empreintes, au suivi des protections (sur la durée de garantie), en passant par leur fabrication.



N°4-0023
Portée
disponible sur
www.cofrac.fr



ISO 9001 : 2008

3 La confiance



Votre tranquillité garantie pendant 5 ans

Nous assurons le suivi de votre dossier tout au long de la durée de garantie de vos protections auditives. Pour que votre prévention des risques auditifs soit efficace durant toutes ces années, nous vous proposons des actions de sensibilisation adaptées à vos besoins. Les protections sont **garanties 5 ans**.

La valorisation de vos collaborateurs

Vous apportez à vos collaborateurs une **protection design, personnalisée** qui les responsabilise en leur permettant de se protéger au travail comme dans leur vie privée.

Une expérience qui a fait ses preuves

Avec le Laboratoire COTRAL vous avez l'assurance de sous-traiter la gestion du risque bruit avec un partenaire solide qui vous offre une large gamme de produits et services et investit dans l'avenir pour mieux vous satisfaire.

- Le Laboratoire fabrique et commercialise des protections auditives **depuis 1992**.
- **150 personnes** travaillent chaque jour pour vous satisfaire.
- **Des projets de développement** : de nouveaux modèles de protections, des process de fabrication en constante amélioration, des outils pour mesurer l'efficacité des protecteurs, de nouveaux services pour faciliter la gestion de votre dossier bruit...



Laboratoire COTRAL
BP100 14110 CONDE SUR NOIREAU
☎ +33 (0) 2 31 69 36 36
☎ +33 (0) 2 31 69 36 35
www.cotral.com

Laboratorium COTRAL
8 Avenue des Arts B-1210 BRUXELLES
☎ + 32 (0)2 545 11 52
☎ +32 (0)2 545 11 46
www.cotral.be

Labor COTRAL
Bahnhofstrasse 52 CH-8001 ZÜRICH
☎ +41 (0)44 214 67 24
☎ +41 (0)44 214 65 19
www.cotral.ch

Labor COTRAL
Lebacher Straße 4 D-66113 SAARBRÜCKEN
☎ +49 (0)6 81 9963 637
☎ +49 (0)6 81 9963 621
www.cotral.de



Laboratoire COTRAL
ZA Charles Tellier
F.14110 CONDE SUR NOIREAU